

Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) – Données 2021

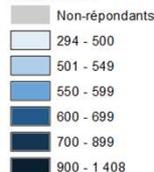
- 152 communes
- 76 616 habitants ¹ — 100 034 habitants DGF ²
- 9 EPCI à compétence "collecte" ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence "traitement"
- 24 déchèteries

| | | |
|---------------------------|----------|----------------|
| DMA (avec gravats) | 46 439 t | 606 kg/hab |
| | | 464 kg/hab.DGF |
| DMA (hors gravats) | 44 406 t | 580 kg/hab |
| | | 444 kg/hab.DGF |

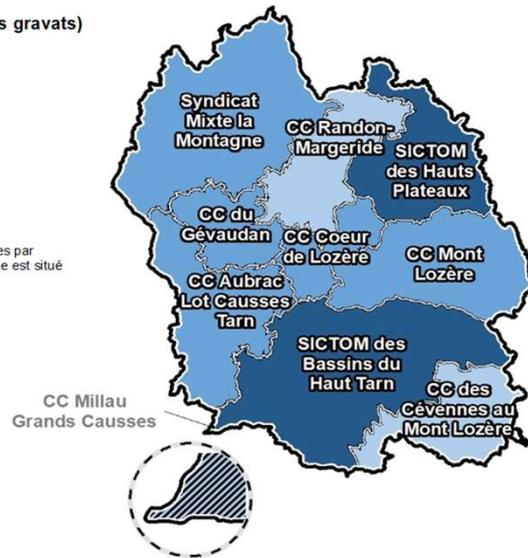
| | | | | |
|------------------|----------------------|------------|---|----------------|
| Occitanie | DMA (avec gravats) : | 643 kg/hab | — | 589 kg/hab.DGF |
| | DMA (hors gravats) : | 568 kg/hab | — | 520 kg/hab.DGF |

| | | | |
|------------------------------------------------|---------------|------------------|---------------|
| Coût de la gestion des DMA ³ | 108 € HT/hab. | Occitanie | 131 € HT/hab. |
|------------------------------------------------|---------------|------------------|---------------|

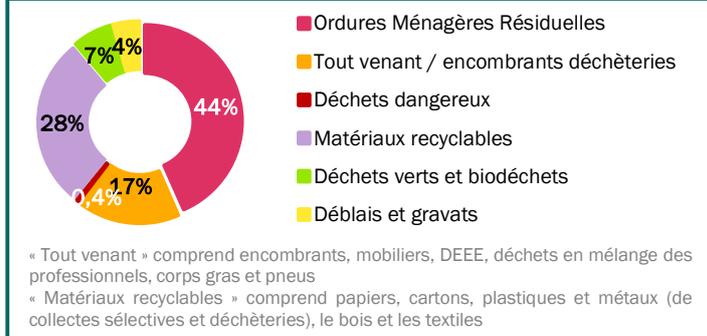
Ratio des DMA (hors gravats) (kg/hab/an)



Communes collectées par un EPCI dont le siège est situé hors département



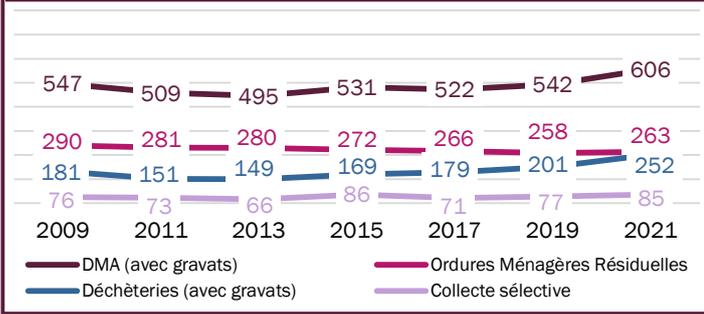
REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



DESTINATION DES DMA (par type de traitement)



EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab) ⁴



La quantité globale de DMA collectés en Lozère est relativement stable entre 2009 et 2021 (+4 000 t). Cela représente néanmoins une augmentation du ratio de DMA collectés par habitant d'environ 11% : la quantité de déchets augmente ainsi plus que la population. Le ratio d'ordures ménagères résiduelles collectées a, quant à lui, diminué de 11% dans ce laps de temps, alors que celui de collecte sélective (emballages/papiers et verre) augmente de quasiment 13% et les apports en déchèteries, de façon assez significative (+40%). Il est à noter que la courbe d'évolution des DMA et des apports en déchèteries est quelque peu faussée à cause des gravats, qui ont été bien comptabilisés en 2009 et de nouveau à partir de 2019 mais très peu entre temps.

En termes de traitement, 62% des DMA sont dirigés vers une filière de valorisation matière (dont organique), 8% de valorisation énergétique et 30% d'élimination (incinération ou stockage). Ce taux élevé de valorisation s'explique par le fait que les ordures ménagères résiduelles de Lozère passent par une installation de pré-traitement, qui permet d'extraire les recyclables afin de les valoriser et de stabiliser les déchets résiduels restant avant leur enfouissement.

2 communes de Lozère sont collectées par des EPCI du Gard, cela représente 300 t de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche. A l'inverse, 1 commune de Lozère est collectée par un EPCI de l'Aveyron, cela représente 90 t de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont celles déclarées dans le cadre de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 155 EPCI à compétence « collecte » de la région (données extraites de SINOE le 30 novembre 2023). Les résultats de l'enquête couvrent 98,6% de la population t concernent les DMA collectés par le service public de gestion des déchets, y compris les déchets assimilés des professionnels et ceux des collectivités (déchets de voirie/marchés et déchets des espaces verts).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2021 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2023.
² Les « habitants DGF » correspondent à la population utilisée dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement ; elle permet de prendre en compte la population touristique.
³ Coûts aidés moyens (moyenne pondérée) des DMA en 2019
⁴ Les ratios de 2009 à 2019 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2021 et avec la population municipale INSEE.

GLOSSAIRE

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

L'ORDECO est financé par :

Détail par type de déchets - Données 2021

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

26 723 t 349 kg/hab

Occitanie 355 kg/hab



ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

20 181 t
263 kg/hab

+ 0 t de déchets en mélange des professionnels collectés séparément

Occitanie 264 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 26%⁵
- ⇒ Valorisation énergétique 14%
- ⇒ Elimination 59%

DECHETS ALIMENTAIRES collectés séparément (y compris collectés en mélange avec des déchets verts)



0 t
0 kg/hab

(comprend les biodéchets assimilés des professionnels collectés par le service public de gestion des déchets)

Occitanie 2 kg/hab

2 200 composteurs individuels distribués en 2021
0 composteurs collectifs en pied d'immeuble / de quartier

EMBALLAGES EN VERRE



3 110 t
41 kg/hab



100%
0%

Occitanie 34 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%⁶

EMBALLAGES - PAPIERS



3 432 t
45 kg/hab



100% des habitants en "Extension des Consignes de Tri"

Occitanie 54 kg/hab

■ Collecte AV
■ Collecte PAP

- ⇒ Valorisation matière 87%
- ⇒ Valorisation énergétique 10%
- ⇒ Elimination 3%

DECHETS OCCASIONNELS

19 716 t 257 kg/hab

Occitanie 288 kg/hab

Dont 19 310 t 252 kg/hab collectés en déchèteries

4 Zones de réemploi en déchèteries

DECHETS VERTS



3 111 t
41 kg/hab



94%
6%

Occitanie 78 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%⁶
- dont 0% sur une plateforme de broyage permettant une valorisation directe

ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE



7 857 t
103 kg/hab



100%
0%

Occitanie 83 kg/hab

- Encombrants 5 355 t
 - ⇒ Valorisation matière ###⁶
 - ⇒ Valorisation énergétique 0%⁶
 - ⇒ Elimination 0%⁶
- Mobilier 1 644 t
 - ⇒ Valorisation matière (y compris réemploi) 56%
 - ⇒ Valorisation énergétique 23%
 - ⇒ Elimination 21%
- DEEE 858 t

DEBLAIS ET GRAVATS



2 033 t
27 kg/hab

■ Inertes 2 033 t
■ Plâtre 0 t

Occitanie 75 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 33%
- ⇒ Elimination 67%

AUTRES DECHETS collectés en déchèteries

- Bois et palettes 2 890 t
- Métaux 2 260 t
- Papiers/cartons 1 154 t
- Déchets dangereux 194 t
- Autres 14 t

(corps gras, pneus et plastiques collectés dans une benne séparée)

+ 0 t de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries

TEXTILES



205 t
3 kg/hab

Occitanie 3 kg/hab

- ⇒ Réutilisation 58%
- ⇒ Valorisation matière 41%
- ⇒ Valorisation énergétique 1%
- ⇒ Elimination 1%

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

⁵ La valorisation matière des OMr concerne les OMr passées un pré-traitement mécano-biologique, une partie étant valorisée après tri.
⁶ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier, c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri.

GLOSSAIRE

AV : Apport volontaire / PAP : Porte-à-porte
DEEE : Déchets d'Equipements Electroniques et Electroniques